



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_005_PM

Objet : Déménagement – 11 rue Fernand Pauriol le 17 février 2023

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par la société « Déménagements Olivier » sise à PERTUIS (84120) sollicitant l'autorisation de stationner deux véhicules de 20m3 sur la deuxième partie de la rue Fernand Pauriol (après la barrière) à MALLEMORT pour effectuer le déménagement de leur cliente au 11 rue Fernand Pauriol le :

Vendredi 17 février 2023 de 13h à 17h

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement du déménagement.

ARRETE :

Article 1 : La société « Déménagements Olivier » sise à PERTUIS (84120) est autorisée à stationner deux camions de déménagement de 20M3 rue Fernand Pauriol à MALLEMORT, dans le but d'organiser le transport de mobilier de leur cliente **le vendredi 17 février 2023 de 13h à 17h.**

Article 2 : A cette occasion la deuxième partie de la rue Fernand Pauriol (après la barrière) sera fermée à la circulation le temps du déménagement. La société s'engage à laisser libre la circulation aux véhicules de secours si nécessaire.

Article 3 : La signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera tenu responsable des accidents pouvant survenir, par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Messieurs les chefs de centre de secours de Sénas et de la Roque-d'Anthéron
- Service Tom Tom

Fait à Mallemort, le 03/01/2023

Maire de Mallemort
Hélène GENTE

